



#COMPTE-RENDU

Groupe de Travail Action Sociale Finances Vacances (ASFV) du 30 septembre 2026

Compte-rendu

Cette réunion avait deux objectifs principaux : définir les modalités de sélection des enfants pour les séjours long courrier et améliorer le système d'inscription aux colonies de vacances.

1. SÉJOURS LONG COURRIER

Les séjours long courrier seront de 12 jours et ne concerneront que les enfants de 17 ans ayant déjà participé à un nombre minimum de colonies de vacances avec l'association. Dans un souci de sécurité, ils ne seront pas ouverts aux bénéficiaires du service vacances ensemble, l'éloignement et la différence d'appui médical pouvant être source de risque pour les enfants porteurs de handicap. Ce séjour concerne 48 enfants : 24 en juillet (du 19 au 30) et 24 en août (du 2 au 13).

Conditions de participation

Séjours réservés aux jeunes de 17 ans effectuant leur dernière année de colonie.

Les candidats doivent avoir déjà participé à des colonies ASF Vacances.

Les séjours sont organisés directement par ASFV, et non par un prestataire.

Les bénéficiaires du dispositif « Vacances Ensemble » ne sont pas concernés, pour des raisons de sécurité et d'accompagnement médical.

Les destinations seront similaires en juillet et en août, et les pré-acheminements sont prévus.

Les jeunes pourront candidater pour un seul des deux départs.

Critères de sélection

1 : nombre d'années de participation : l'ancienneté sera calculée à partir de 2020, en raison de la perte d'accès à l'historique informatique antérieur.

2 : nombre de colonies effectuées : ce critère départagera les candidats en fonction de leur nombre de séjours.

3 : le quotient familial : en cas d'égalité entre les candidats, priorité sera donnée aux QF les plus faibles.

Organisation des candidatures

Les candidatures auront lieu hors de la période habituelle d'inscription.

Les réponses seront communiquées avant l'ouverture générale des inscriptions.

Une liste complémentaire sera constituée pour remplacer les éventuels désistements, sans être rendue visible aux familles.

L'information sera diffusée aux parents concernés par la newsletter, un bandeau du système de réservation et le relais des délégués des CDAS.

2. NOUVEAU LOGICIEL D'INSCRIPTION : UN CHANGEMENT PRÉVU POUR NOVEMBRE 2027

Le Comité directeur a annoncé le lancement du renouvellement du système informatique actuel, en raison de ses nombreux dysfonctionnements.

Le prestataire retenu est SEPTEO, avec le logiciel Resalys, qui concernera les activités Vacances Enfants et Vacances Loisirs. Les discussions de cette réunion ont toutefois porté uniquement sur Vacances Enfants.

Calendrier prévisionnel :

- Jusqu'en février 2027 : finalisation du cahier des charges.
- Avril 2027 : phase de tests du nouveau logiciel.
- Novembre 2027 : mise en service envisagée après les vacances de la Toussaint.

Le futur système devra supporter environ 4 500 connexions simultanées en période estivale, voire 5 000 à 6 000, afin de limiter les problèmes liés à l'affluence lors des ouvertures d'inscriptions.

* Deux propositions retenues pour améliorer les inscriptions

Deux mesures ont été approuvées par l'assemblée et doivent être intégrées au cahier des charges soumis à SEPTEO.

Mesure 1 — Échelonner les inscriptions par tranche d'âge

Chaque tranche d'âge disposerait d'une date d'inscription distincte, sans chevauchement entre les tranches. Les avantages attendus sont de répartir les connexions, de limiter la surcharge informatique et de réduire le stress des familles ayant plusieurs enfants d'âges différents.

Mesure 2 — Afficher la popularité des colonies avant les inscriptions

Quand l'offre de séjour est en ligne, le niveau de demande pour les séjours sera indiqué, via un code couleur :

Rouge : colonies très demandées.

Orange : colonies moyennement demandées.

Vert : colonies peu demandées.

Les familles pourront ainsi mieux anticiper leurs choix et envisager des alternatives avant l'ouverture des inscriptions.

Les deux propositions retenues restent soumises à l'évaluation technique et financière de SEPTEO.

La **CGT Finances** tient à souligner que ce groupe de travail a été constructif, dans le sens où de vrais débats ont eu lieu sur des propositions émises notamment par les Organisations Syndicales. Les propositions ont été débattues par tous, le Comité Directeur apportant son analyse technique sur la faisabilité.